



info

LE PROLONGEMENT
DU TRAMWAY T³ DANS
VOTRE ARRONDISSEMENT

riverains

MARS 2009

LE TRAMWAY S'ANNONCE DANS VOTRE QUARTIER...



Depuis le mois de janvier, des travaux ont démarré près de chez vous. Il s'agit de la phase préliminaire du prolongement du tramway de la porte d'Ivry à la porte de la Chapelle.

Les travaux en cours vont durer jusqu'en 2010. Ils préparent le sous-sol à l'arrivée du tramway. Ils seront l'occasion d'enfouir ou de dévier les conduites de gaz, d'eau, d'électricité, de chauffage urbain, de télécommunications... ainsi que les réseaux d'égouts, pour faire de la place au futur tramway. Profitant de ces travaux, les réseaux seront modernisés et développés, pour apporter une meilleure qualité de service à la population. ●

DEVIER ET AMELIORER LES RESEAUX...

→ Le tracé du tramway, au cœur de la ville, croise un certain nombre de réseaux, souterrains pour la plupart : réseaux électriques, téléphoniques, câble et conduites de gaz – dits réseaux secs – conduites d'eau potable, égouts et différentes canalisations de chauffage ou de refroidissement et d'hydrocarbures – dits réseaux humides.

Les travaux de réseaux qui ont débuté visent tout d'abord à libérer l'espace urbain pour pouvoir installer plus tard les rails, les stations et les installations électriques du tramway. En les déplaçant, il faut aussi prévoir leur entretien et leur maintenance. Les entreprises font donc en sorte qu'ils soient accessibles dans le futur, sans impacter les aménagements réalisés pour le tramway. Enfin, l'arrivée du tramway est aussi l'occasion d'améliorer la distribution des fluides au bénéfice des riverains, des usagers et des professionnels. ●



Des travaux en 4 temps



- 1 Creusement des tranchées, avec le cas échéant blindage des parois pour éviter les effondrements, et creusement de tunnels pour le réseau de chauffage urbain
- 2 Modification des réseaux.
- 3 Remblayage et fermeture des tranchées.
- 4 Rétablissement de la voirie.

9 ENTREPRISES S'ENGAGENT POUR LIMITER LES NUISANCES PENDANT LES TRAVAUX...

→ Neuf entreprises, concessionnaires des réseaux urbains, interviennent actuellement sur tout le tracé du tramway, entre les portes d'Ivry et de la Chapelle, sur un couloir de 40 m de large et de 14,5 km de long :

- ▶ le Service Technique de l'Eau et de l'Assainissement pour les canalisations d'assainissement et d'eau potable,
- ▶ la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain pour les réseaux d'eau chaude et de vapeur d'eau,
- ▶ le Réseau de Distribution Électrique et le Réseau de Distribution de Gaz pour la distribution d'électricité et de gaz,
- ▶ France Télécom pour les réseaux téléphoniques
- ▶ le Réseau de Transport Électrique pour les canalisations de transport d'électricité
- ▶ la RATP pour les réseaux d'alimentation du métro
- ▶ TRAPIL pour les transports d'hydrocarbures
- ▶ CLIMESPACE pour les réseaux de climatisation

Ces entreprises se sont engagées à respecter trois principes pendant toute la durée du chantier :

Continuité du service

Les concessionnaires font tout pour maintenir la qualité du service rendu aux Parisiens. Le planning des chantiers est défini afin d'éviter au maximum la gêne occasionnée par les coupures d'eau, de gaz, d'électricité.

Sécurité des usagers

Les chantiers sont isolés et délimités par des barrières pour limiter les nuisances et assurer la sécurité des passants, des

cyclistes et des automobilistes. Des passages piétons sont aménagés, des panneaux signalétiques apposés pour permettre de retrouver tous les services habituels : arrêts de bus, stations de taxis, entrées de métros, entrée des commerces... Des éclairages supplémentaires sont installés en cas de nécessité.

Respect de l'environnement

Le niveau sonore et la propreté des chantiers sont strictement réglementés, notamment par les normes de la Charte Qualité Environnement de la Ville de Paris, que toutes les entreprises ont signée. ●



DES TRAVAUX QUI AMELIORENT LA VILLE...

Les travaux de réseaux amélioreront durablement la vie quotidienne. En effet, les concessionnaires des réseaux de distribution profitent de ce chantier pour compléter, étendre et moderniser leurs installations dans votre quartier, ou encore augmenter leur capacité, leur fiabilité ou leur sécurité, au regard des besoins actuels et à venir. Avec l'arrivée du tramway, Paris anticipe sa croissance future !

LE CHAUFFAGE URBAIN S'ÉTEND DANS LE NORD EST DE LA CAPITALE !

La Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain (CPCU) profite de l'arrivée du tramway pour étendre ses services aux quartiers compris entre la porte de Vincennes et la porte de Pantin. Ainsi, tout le 20^e arrondissement et l'hôpital Robert Debré pourront bénéficier d'un mode de chauffage durable et économique : la vapeur d'eau qui sert au chauffage des immeubles est produite par la valorisation énergétique des déchets ou par la géothermie.

DES CONDUITES D'EAU TOUTES NEUVES !

Dans tous les arrondissements traversés par le tramway, STEA ajoute, renforce et remplace des canalisations d'eau et d'égouts. Boulevard Masséna, des conduites d'eau potable seront remplacées... Porte de la Chapelle, la sécurité du réseau hydraulique sera améliorée...

Au niveau du boulevard Davout, les conduites alimentant les lacs du Bois de Vincennes seront modernisées.

PLACE AU TRAMWAY

Quai de l'Aisne à Pantin, une cimenterie du groupe Lafarge doit être déplacée pour laisser place au tramway. Les réseaux électriques de RTE (Réseau de Transport Électrique) doivent être déviés en conséquence. Auparavant immergés dans le canal de l'Ourcq, des câbles de 225 000 volts seront réinstallés le long du chemin de halage et sous la chaussée. ●

Les travaux réseaux en chiffres

1000
entreprises

10 Km
de canalisations de chauffage urbain supplémentaires

6 Km
de nouvelles canalisations d'eau

20 Km
de canalisations de gaz seront également posées

10 Km
de câbles EDF basse tension en plus

50 Km
de câbles EDF haute tension en plus

DES MESURES SPÉCIFIQUES POUR LA VIE ÉCONOMIQUE

Si l'on peut considérer aujourd'hui le développement des sites propres bus et tramway comme un atout pour le tissu commercial et économique, la période de chantiers n'en demeure pas moins, quelle que soit l'agglomération, une période sensible pour les professionnels riverains du chantier dont les activités peuvent, parfois, être affectées.

C'est la raison pour laquelle, forte de l'expérience acquise dans le cadre de la réalisation du Tramway sur les Maréchaux Sud, la Ville de Paris et la RATP souhaitent mettre tout en œuvre pour limiter ou corriger les impacts négatifs du chantier avec la mise en place de mesures d'accompagnement qui peuvent concerner, outre les indemnités, des modalités pour permettre l'abattement de certains droits de voirie ou des dispositions financières destinées à soutenir la trésorerie des entreprises. Ainsi, un dispositif spécifique de garantie d'emprunt a été mis en place pour répondre aux besoins de trésorerie des entreprises commerciales et artisanales qui connaîtraient des difficultés ponctuelles liées au chantier du tramway.

Pour plus d'informations : www.economie.paris.fr

Au-delà de ces mesures d'accompagnement, une commission de règlement amiable sera créée en mars, après délibération du Conseil de Paris.



Elle examinera les dossiers de demande d'indemnisation qui lui seront présentés et formulera, si elle estime la demande fondée, une proposition d'indemnisation aux maîtres d'ouvrage et aux concessionnaires éventuellement concernés. Lors des travaux du T3 sud, la commission de règlement amiable avait examiné 139 dossiers dont 53 ont donné lieu à indemnisation pour un total de 432 500 euros.

Pour mesurer l'évolution des entreprises et des activités (commerciales et artisanales) présentes le long du tracé du tramway ainsi que la mobilité et les pratiques d'achat de la clientèle des commerces et des marchés, des enquêtes seront réalisées pendant et après l'achèvement des travaux à partir d'un diagnostic établi avant le démarrage du chantier. Ainsi en 2007, on dénombrait 485 locaux commerciaux en rez-de-chaussée donnant directement sur le futur tracé du tramway et une concentration toute particulière à la porte Dorée, la porte de Vincennes, la porte de Montreuil et la porte des Lilas. ●

Pour accompagner et orienter les professionnels riverains du tracé du T3, un guide d'information va être élaboré et sera diffusé courant du second semestre 2009. Le déplacement des marchés alimentaires fera l'objet d'une information spécifique.

Le calendrier des travaux

2009

▶ Début des travaux réseaux

2010

▶ Mi 2009 : début des travaux tramway et voirie

2011

▶ Mi 2010 fin des travaux réseaux

2012

▶ Mi 2012 fin des travaux tramway
▶ Mise en service fin 2012



+ d'infos sur www.tramway.paris.fr

INFOS MAIRIE DE PARIS

39 75

Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe

www.paris.fr

INFORMATION RATP

32 46

0,34 € la minute

www.ratp.fr

PROLONGEMENT DU TRAM



MAIRIE DE PARIS



ile de France

